**6.33.14.46.45** 

CREATIONMOUVEMENT

## CRÉATION ET MOUVEMENT TARIFS 2020-2021 Montperier-Sur-2ez

Frais d'inscription

Elève

20€

**Famille** 

30€

Cours **ÉVEILS** 

45min

195€

Cours **JA77 CLASSIQUE MODERN JAZZ** HIP HOP

1h15

2 x 1h15

3 x 1h15

265€

480€

645€

nerci de nous

1h

220€

440€

610€

2 x 1h

400€

580€

Tarifs 1h15

3 x 1h

530€

Tarifs 1h

**Tarifs** PACK INTENSE

FORFAIT ILLIMITE = à partir de 3 cours.

Cours BARRE AU SOL, & ZUMBA

1 cours

2 cours

3 cours

4 cours

190 €

340 €

480 €

610€

Si associé à un cours de danse classique, hip hop ou jazz

170 €

**CARTE** 

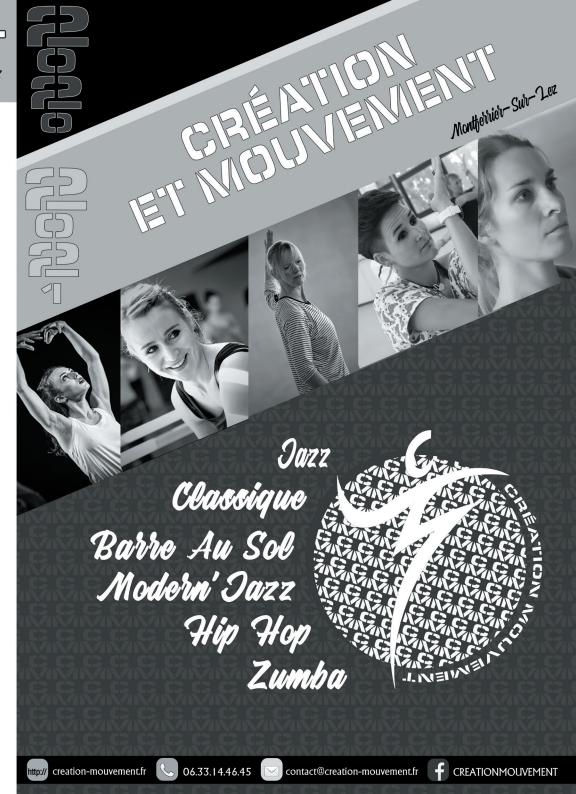
4 cours

40€\*

10 cours

90€\*

(\*frais d'inscription à ajouter en sus, une seule fois par an)





## INFORMATIONS GÉNÉRALES

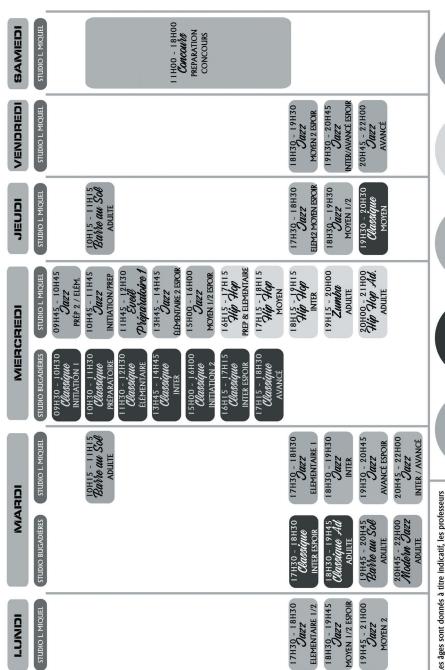
Après une saison 19/20 un peu particulière, place à la nouvelle saison 20/21! Création et Mouvement est heureuse de vous presenter son site pour cette saison 2020-2021 et son nouvel espace d'inscriptions en ligne. (creation-et-mouvementassoconnectcom). Cet espace vous permet de vous inscrire et de régler vos cours en ligne si vous le souhaitez en une ou plusieurs fois. Le paiement est également possible par chèques. espèces, virements, chèques-vacances ou coupons-sport; ces paiements sont à remettre auprès des professeurs. Vous pouvez d'ores et déjà retrouver le planning de la nouvelle saison dans l'onglet « Planning » sur le site. Dans l'onglet « inscription en ligne » , vous trouverez des explications pour procéder à chaque étape de votre inscription. En cas de difficultés ou de questions, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail ou par téléphone. La saison s'étend de mi-septembre à mi-juin et nous suivons les vacances scolaires de l'académie de Montpellier. Enfin, nous vous demandons de nous transmettre dès que possible un certificat médical autorisant la pratique de la danse et de ramener signé le protocole sanitaire (téléchargeable sur le site) au premier cours.

## **REMBOURSEMENTS**

Aucun remboursement ne sera effectué (pour raison de santé et sur présentation d'un certificat médical seulement, un avoir sera donné pour l'année suivante au prorata du nombre de cours restant et 30 euros pour frais de dossier seront retenus par l'association).

## REGLEMENT INTERIEUR ASSOCIATION CREATION ET MOUVEMENT

- 1 -TENUE PENDANT LES COURS : Une tenue uniforme est imposée aux élèves des cours de danse dassique de l'association. Renseignez-vous auprès du professeur pour vous procurer cette tenue. Il est obligatoire de s'attacher les cheveux pendant les cours. Chewing gum et bijoux sont interdits pendant les cours. L'accès de la salle de danse est réservé uniquement aux danseuses et danseurs.
- 2 DUREE DES COURS: De 3/4 heure pour les plus petits jusqu' à 1 heure 1/4 suivant les cours. Se renseigner auprès des professeurs. Les cours devront avoir un minimum de 7 personnes inscrites pour être maintenus (si ce nombre n'est pas atteint, le cours sera supprimé au delà d'une période de 3 semaines d'essai). 3 - FREQUENTATION : Nous demandons à tous les élèves de venir le plus régulièrement possible, les absences trop fréquentes étant un frein à la progression du groupe.
- 4 RETARDS: Les élèves doivent arriver au moins 5 minutes avant le début du cours, pour être prêts à l'heure et ne pas déranger sans cesse les cours. Les retards de plus d'1/4 d'heure sans raison valable ne sont pas acceptés. 5 - SPECTACLE DE FIN D'ANNEE: La participation au gala de fin d'année est ouverte à tous dans la mesure où ceux-ci participent régulièrement aux cours et aux répétitions.
- 6 PORTES OUVERTES AUX PARENTS: Les cours ne sont pas ouverts aux parents. Cependant, exceptionnellement, ils peuvent demander d'assister à un cours avec l'accord du professeur. Durant l'année, des cours ouverts sont régulièrement proposés aux parents pour qu'ils puissent voir leurs enfants danser.
- 7 ASSURANCES: L'assurance de l'association ne couvre pas les accidents corporels survenus pendant ses cours, il est donc indispensable de disposer d'une assurance personnelle responsabilité civile. Une fois les cours terminés, vous êtes responsables de vos enfants. La responsabilité de l'association ne pourra pas être engagée. De même, vous ne pouvez nous rendre responsable des affaires oubliées ou égarées. Ne laissez aucun objet de valeur dans les vestiaires.
- 8 INSCRIPTION et REGLEMENT DES COURS : Les cours sont forfaitaires et se règlent d'avance. Les inscriptions en ligne valent : acceptation du règlement intérieur consultable sur le site internet de l'école / autorisation parentale à la participation des enfants mineurs au cours de l'école Création et Mouvement / autorisation pour l'utilisation de votre image et de celles de vos enfants dans le cadre des activités de l'association / déclaration de disposer d'une assurance de responsabilité civile. Le cas échéant, nous vous invitons à nous faire part de votre refus d'une ou plusieurs de ces conditions par mail au plus tôt.
- 9 CONCLUSION: Pour le bien-être de tous et le bon fonctionnement de l'association, nous vous remercions à l'avance d'user de votre devoir de courtoisie, de tolérance et de respect d'autrui.



CREATIONMOUVEMENT

Contact@creation-mouvement.fr

TINKA

06.33.14.46.45 [http:// creation-mouvement.fr